

# Rapport Bur pour réduire la consommation de tabac : un rapport qui fera date !



**Jeudi 1er mars, le député Yves Bur a rendu publiques les conclusions de son rapport remis au Ministre de la Santé Xavier Bertrand. Le Comité National Contre le Tabagisme salue la qualité de ce rapport qui fait un état des lieux rigoureux et réaliste de la situation et propose des recommandations concrètes et urgentes à mettre en œuvre pour réduire la consommation de tabac. Le tabac coûte en vies humaines et plombe nos comptes publics : aucun responsable politique ne pourra désormais rester inactif.**

**Paris, le 2 mars 2012** – A la demande du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé Xavier Bertrand, le député Yves Bur a travaillé à l'élaboration d'un rapport réunissant les **principales dispositions à mettre en place pour réduire durablement la consommation de tabac.**

Ces dispositions s'appuient sur un état des lieux sans concession de la réalité mettant en évidence les carences du dispositif actuel qui se caractérise par une inconstance des politiques publiques et l'influence majeure des lobbies du tabac et des buralistes.

Le Comité National Contre le Tabagisme salue tout particulièrement les recommandations suivantes :

- désigner **un responsable spécifique pour coordonner les actions**, dans une optique de santé, sous la responsabilité du Premier Ministre ;
- prévoir une **politique fiscale dynamique** et prospective avec des objectifs de réduction de la consommation de tabac et un financement pérenne du contrôle du tabac et du sevrage ;
- **préserver** cette politique **de l'ingérence de l'industrie du tabac** et des buralistes et des approches fiscales à court terme ;
- engager une politique énergique visant à changer l'image encore glamour du tabac dans notre société au travers notamment de **l'instauration de paquets neutres standardisés** et d'une plus grande préservation des jeunes afin d'éviter qu'ils tombent dans ce piège.

« *La France est trop pauvre pour se payer le luxe de soutenir une industrie qui lui coûte l'équivalent de 3 % de son PIB par an* » a indiqué le Professeur Yves Martinet, président du CNCT.

« *Aucun responsable politique ne peut désormais ignorer que des mesures efficaces peuvent être prises. En ne les prenant pas, ils sont responsables de morts prématurées évitables* » ajoute Emmanuelle Béguinot, directrice du CNCT.

## Contact presse :

Pr. Yves MARTINET  
Président du CNCT  
06 83 51 31 69

Emmanuelle BEGUINOT  
Directrice du CNCT  
06 18 36 84 87

## A propos du CNCT :

Le Comité National Contre le Tabagisme est la première association qui s'engage et agit pour la prévention et la protection des personnes face aux méfaits du tabac et aux pratiques de son industrie. En France, le tabagisme reste la première cause de mortalité prématurée et évitable. Pour lutter contre ce fléau, le CNCT mène à la fois des actions de prévention afin de sensibiliser sur ces dangers et des actions de plaidoyer pour faire adopter des mesures de protection efficaces.



## Comité National Contre le Tabagisme

68, boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS - [cnct@cnct.fr](mailto:cnct@cnct.fr)  
tél : + 33 (0) 1 55 78 85 10 - fax : + 33 (0) 1 55 78 85 11



pour en savoir plus :  
[www.cnct.fr](http://www.cnct.fr)